



BUREAU DE VAL DE BERRY

=====

Séance du Mercredi 4 Septembre 2024 à 10 H

=====

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE, le Mercredi 4 Septembre à 10 Heures, s'est réuni en présentiel, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE

Président – Vice-Président du Conseil Départemental
Maire de St-Amand-Montrond

François DESCHAMPS

Membre – Président Entraide Berruyère
Secrétaire de Séance

Denise DURANTON

Membre – Représentant des locataires (CNL)

Thierry CHATELIN

Membre

ETAIENT EXCUSES :

Bernadette GOIN

Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo –
Maire de Berry-Bouy

Pouvoir à Emmanuel RIOTTE

Christine CHEZE-DHO

Membre – Adjointe au Maire de Bourges

Conseillère Communautaire

Pouvoir à Thierry CHATELIN

ETAIT ABSENT :

Fabrice CHOLLET

Membre – Conseiller Départemental

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Benoît LEMAIGRE

Directeur Général

Emilie LARAINÉ

Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Olivier SCHUBNEL

Directeur Technique et Développement

Nadège BEDU

Assistante du Directeur Général

.....

La séance est levée à 11 H 00.

BUREAU DE VAL DE BERRY

Séance du Mercredi 4 Septembre 2024 à 10 H

IX - RÉSULTAT D'APPELS D'OFFRES

C - TRAVAUX DANS LE CADRE DE L'AD'HAP

Pour donner suite à la validation de l'autorisation de lancement du marché de mise aux normes d'accessibilité AD'HAP (travaux) du 3 octobre 2021, Val de Berry a lancé une consultation.

La date limite de réception des offres était fixée au 18 juin 2024.

L'analyse des offres a été effectuée par le cabinet d'architecte CDC CONSEIL.

La commission des marchés s'est réunie le 24 juillet 2024.

Après lecture du rapport d'analyse et compte tenu de la réception de 5 offres dont 3 sont jugées inappropriées (2 irrégulières et 1 inadaptée), le représentant du Pouvoir Adjudicateur, sur avis de la commission des marchés, a choisi de déclarer fructueux le lot unique. L'offre retenue est la suivante :

LOT	Nom du candidat	Montant de l'offre retenue (options incluses)	Critères d'attribution		TOTAL/200
			Note de prix/60 pts	Note valeur technique/40 pts	
1	SOGEA CENTRE	258 610,00 € HT	40,00	60,00	100

Je vous remercie de prendre bonne note de cette décision.

DELIBERATION

Le Bureau prend note de la décision prise par le Pouvoir Adjudicateur et du choix du candidat retenu.

.....
Le Secrétaire de Séance,
François DESCHAMPS

.....
Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 4 septembre 2024
Le Directeur Général,
Benoît LEMAIGRE

